

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 septembre 2025

Membres du Conseil d'Administration

Participants Patrick Labouyrie Président

Kevin Dupuch Vice-Président Jean Scherer Trésorier

Jean Michel Rousseau Secrétaire Général

Pascal Garat David Poucand

Absents excusés Kevin Claverie

Pierre Doutreloux Hubert Roux

1. Activité et finances

a. Activité et finances au 30 septembre 2025

Activité

2025 se poursuit sur une bonne lancée. 2622 heures de vol ont été réalisées au 30 septembre contre 2307 en 2024 soit +14%. Nous sommes à 105% du résultat cumulé attendu à fin septembre pour tenir notre objectif annuel de 3000 heures.

L'instruction, en légère baisse avec 986 heures réalisées contre 1007 en 2024 (-2,1%), représente 38% de l'activité globale.

Les activités vol de découverte et vol à partage de frais élargis Wingly sont stables par rapport à 2024.

Finances

Sur le plan financier, les dépenses de fonctionnement sont logiquement en augmentation passant de 420k€ en 2024 à 501k€ au 30 septembre (+19,3%).

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 529k€ contre 484 en 2024 (+9,3%) de manière corrélée à l'évolution de l'activité et à l'ajustement de nos tarifs. Le nombre de cotisations au 30 septembre est de 282.

b. Tarif « coque nue » des heures de vol en 2026

Pour rappel, le tarif de l'heure de vol se décompose en une partie « carburant », indexée à chaque remplissage des cuves sur le prix des carburants et une partie « coque nue », soumise à l'inflation générale et notamment celle sur les assurances et pièces détachées. Cette partie « coque nue » est revue annuellement.

Pour 2026, le Conseil d'Administration valide une hausse de 2,2% de la partie « coque nue », correspondant à l'inflation de l'année 2025. Les tarifs, incluant cette prise en compte seront appliqués au 1er janvier 2026.

c. Tarif supplément instruction

Le tarif du supplément instruction qui finance notamment le contrat instructeur salarié de la période estivale n'a pas été revu depuis des années.

Le Conseil d'Administration décide de le porter de 25 à 28€ par heure au 1er janvier 2026.

d. Positionnement de nos tarifs

Avec ces évolutions (tarif coque nue et supplément instruction), nos tarifs restent cependant parmi les moins chers de la région, ce qui fait une part de notre attractivité.

Nous prévoyons de travailler sur un calcul du coût d'exploitation de nos différents appareils afin de voir quelles sont les marges de chaque machine et d'affiner les amortissements correspondants.

2. Acquisition de l'Elixir F-HOEA

Lors de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration du 1^{er} septembre dernier, il avait été décidé à l'unanimité de faire une offre à 280k€ au lieu des 304k€ demandés.

Le vendeur a décliné cette offre. Le Conseil d'Administration a alors été consulté et s'est prononcé par 7 voix pour et 2 contre en faveur de l'acquisition de ce second Elixir au tarif de 304k€.

Jean Scherer, le Trésorier a depuis effectué une demande de crédit de 220k€ (au maximum) sur 10 ans auprès de notre banque et pris conseil auprès de notre expert-comptable sur la mise en œuvre possible de cette opération. Le CRCA a donné son accord de principe pour ce prêt. Nous sommes également en attente de l'accord de la FFA pour un prêt de 36k€ à 0% sur 5 ans qui permettrait de limiter à 184k€ l'emprunt auprès de la banque.

Le plan de financement proposé par le Trésorier est le suivant :

Crédit sur 10 ans auprès du CRCA 184k€ ou 220 k€ si refus FFA

• Crédit FFA sur 5 ans à taux 0 36k€ si accord FFA

• Apport en fonds propres 84k€

Nos fonds propres proviendraient pour 50k€ de nos réserves disponibles et pour 34k€ de nos recettes courantes. Il nous resterait dans l'immédiat 58k€ en réserves disponibles, hormis les provisions moteur conservées par ailleurs.

Les annuités seraient de 28k€ sur 10 ans.

Afin de contribuer à ce financement, le Conseil d'Administration décide de majorer tous nos tarifs courants d'un Euro par heure de vol, indépendamment des évolutions décidées par ailleurs (tarif coque nue et part carburant).

Les 2 Cessna restent en vente. Nous déciderons le moment venu de l'affectation de ces recettes (reconstitution des réserves et/ou remboursement partiel anticipé du prêt CRCA).

Le Conseil d'Administration valide l'acquisition de l'Elixir F-HOEA dans ces conditions. Jean Scherer, le Trésorier lancera les demandes officielles de prêt auprès du CRCA et de la FFA et règlera l'acompte de 30k€ qui a été convenu avec le vendeur.

3. Point sur l'instruction

Comme vu précédemment, l'activité instruction est en légère baisse avec 986 heures réalisées contre 1007 en 2024 (-2,1%) et représente 38% de l'activité globale.

Clément Delahaye a été recruté comme instructeur salarié sur une période de 3 mois, du 15 juin au 15 septembre. Avec 153 heures d'instruction (hors vols de découverte) son activité sur cette période a été du même ordre que celle d'Aaron Rullan en 2024.

Il apparait que cette période est la meilleure pour ce contrat.

Le Conseil d'Administration décide de prévoir désormais des contrats limités à 3 mois de mijuin à mi-septembre.

4. Point sur la maintenance de la flotte du club.

Après près de 2 mois d'arrêt pour des vérifications qui n'ont fort heureusement pas révélé de dommages, l'Elixir F-GLXR vient d'être remis en service. Nous avons profité de ces travaux pour anticiper la révision 1000h du réducteur. L'appareil est cette semaine à la Rochelle pour la révision 500h et le bâti moteur qui faisait l'objet d'une consigne de navigabilité sera remplacé (prise en charge par Elixir).

Le DR 400 F-GDKF va bientôt partir à Poitiers pour réparation de l'aileron gauche à la suite de son accrochage au sol par un avion de passage (prise en charge par l'assurance tierce).

Par ailleurs, nous déplorons beaucoup de coûts liés à des négligences qui ne devraient pas se produire (manque de vigilance lors des accès à bord, visites pré vol mal effectuées, ...). Citons par exemple dans la période récente :

Total	1969 €
Housses pales hélice BZ	105 €
Cde serrage manette de gaz GD	308 €
Volet gauche VT	1036 €
Plexi porte gauche Cessna C150 NS (non déclaré)	520 €

5. Point sur les travaux conduits par la Mairie (piste et Tarmac)

Le goudron devant les hangars 1 et 2 a été réalisé dans les délais malgré des difficultés apparues lors de la réalisation (mauvaise qualité du revêtement précédent).

Concernant la piste, les 2 taxiways sont désormais en service. Le fauchage de la totalité de la piste doit permettre sa remise en service normale début octobre. Les restrictions d'usage pourront être levées, sauf la limitation aux appareils de plus de 2 tonnes qui sera conservée dans l'immédiat.

6. Prochaine Journées des Métiers de l'Aéronautique

La prochaine journée des métiers de l'Aéronautique est fixée au samedi 4 avril 2026.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration à définir en décembre ou janvier